Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 115 (1970)
Heft: 12

Artikel: À la recherche de 3000 hommes
Autor: Büchler, R.E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343619

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la recherche de 3000 hommes

I. De quoi s'agit-il?

Pour parfaire la force de frappe de notre armée, une augmentation de nos troupes mécanisées, en hommes et en engins, est nécessaire.

Les groupes de chars Centurions des trois divisions de campagne auraient besoin de compagnies de grenadiers et les régiments de chars de nos divisions mécanisées souffrent d'un manque d'effectifs.

Comme nous ne disposons pas, dans le cadre de notre armée, de réserves, les 3000 hommes (chiffre approximatif) nécessaires doivent être pris dans des corps de troupes existants.

II. Ou pourrait-on les trouver?

Dans les troupes mécanisées et légères? Dans l'infanterie?

Des officiers compétents ont été chargés de faire des études approfondies sur cette question et le Conseil fédéral proposera au Parlement la solution qu'il jugera la plus propice.

III. La solution envisagée

D'après la proposition actuelle du DMF, les 3000 hommes devront être récupérés par la dissolution des troupes fédérales suivantes:

Cavalerie	3 EM de régiment	120 hommes
	3 EM de groupe	231 hommes
	6 escadrons	960 hommes
	Total	1311 hommes
Cyclistes	3 bataillons de cyclistes à 693 hommes . .	2079 hommes
	Total	3390 hommes
Infanterie	Néant. La décision ne dépendant pas du Parlement, mais des gouvernements cantonaux.	

IV. La source des troupes mécanisées et légères n'est pas inépuisable

Pour satisfaire au besoin en hommes des corps de troupes mécanisées, on les recherche actuellement dans la cavalerie et chez les cyclistes, donc à l'intérieur des TML.

Au premier abord, cette solution semble simple et logique, mais en examinant le problème plus à fond, elle soulève au moins quatre questions.

1. Il est évident que le besoin en hommes pour la mécanisation ira sans cesse en augmentant. Même en admettant que cet appoint en personnel provenant des troupes mécanisées et légères suffise aujourd'hui, que fera-t-on demain, lorsque cette réserve sera épuisée?
2. Peut-on admettre que les cavaliers ou les cyclistes se prêtent mieux que d'autres à la spécialisation d'un soldat mécanisé?
3. Aujourd'hui, la force de frappe technique d'une armée est jugée par son aptitude au mouvement et sa puissance de feu. Est-il judicieux de sacrifier des cyclistes quatre fois plus rapides dans leur déplacement que des fantassins non motorisés et disposant de la même puissance de feu?
4. Ne serait-il pas raisonnable d'envisager, dès à présent, de prélever sur l'infanterie non motorisée les contingents nécessaires à la formation de grenadiers de chars à incorporer dans les divisions (d'infanterie) de campagne?

Chacun sait que la mécanisation actuelle de l'artillerie s'accomplit tout naturellement à l'intérieur de cette arme.

V. La comparaison des moyens

La dissolution des 3 bat cyc entiers étant envisagée, la comparaison en hommes, armes et moyens de transport se fait au niveau des bat cyc.

Les bat de fusiliers ou de carabiniers disposent, par rapport aux bataillons de cyclistes, d'un plus grand nombre de fusils d'assaut, vu leurs effectifs plus élevés, ainsi que de 3 mitrailleuses supplémentaires réservées à des missions défensives. Il n'y aurait d'ailleurs aucun pro-

blème pour faire transporter 3 mitrailleuses de plus par des moyens motorisés des bat cyc.

	Cavalerie	Cycliste	Infanterie	
			bat fus mot	bat fus (car)
1. *Hommes*	557	693	811	725
2. *Armement collectif*				
Mousquetons à lunettes .	42	15	15	15
Mitrailleuses 51	12	12	15 [1]	15 [1]
Tubes roquettes	9	27	27	27
Lance-mines (8,1 cm) . .	—	12	12	12
3. *Moyens de transport*				
Machines (bicyclettes) .	—	420	—	70
Chevaux	527	—	—	—
Véhicules motorisés . .	34	80	138	60

[1] dont 3 mitrailleuses de réserve pour des missions de défense.

VI. Evaluation des arguments pour et contre

On me permettra bien de prendre la liberté de présenter mon point de vue personnel sur l'ensemble de la question et, en tant que commandant de régiment de cyclistes, d'exprimer quelques réflexions à ce sujet.

La cavalerie

La cavalerie a certes beaucoup de mérites dans l'histoire de notre armée et personne ne le conteste.

Un point qui, à mon avis, doit être spécialement souligné en faveur de cette troupe, est son activité hors service, dans les concours, les militarys et d'autres manifestations semblables.

Ces événements, par les contacts réguliers nécessités par leur préparation, joints à l'amour commun du cheval et du sport équestre, créent

une camaraderie exceptionnelle, une attitude positive pour les questions militaires et un esprit de corps presque unique.

Le contact de l'armée avec la population civile à travers ces manifestations est un autre fait que nous ne sous-estimons pas.

Qu'en est-il de la valeur de combat? Il y a certainemenl dans notre pays des terrains, comme par exemple les forêts du Jura, où la cavalerie peut encore aujourd'hui être engagée d'une manière très efficace dans la guerre de chasse, dans des missions de reconnaissance, de surveillance, de garde ou de couverture de flanc, ainsi que pour le maintien de la liaison entre différents groupements de combat.

Par contre, dans une guerre mécanisée, sous les actions de l'aviation, ou pour survivre aux effets de l'*arme atomique*, leur moyen de transport appartient à un beau passé.

L'appréciation se résume donc à deux questions:

1. Des raisons politiques, dans le sens large du terme, peuvent-elles justifier le maintien de cette troupe?
2. Des raisons purement militaires, découlant des besoins de notre armée, nous obligent-elles à supprimer une troupe qui est devenue, par l'évolution de la technique, la moins rentable?

L'infanterie

Le problème de l'infanterie à traiter dans le contexte de cet article, n'est pas celui de son armement ou de son efficacité dont nul ne doute. Il est peut-être celui des moyens de transport, qui manquent pour la rendre encore plus efficace. Le problème est surtout que l'infanterie est une troupe cantonale et non pas fédérale comme par exemple les TML.

C'est cette raison qui à nouveau fait entrer la politique dans un domaine qui devrait pouvoir être jugé uniquement sur des considérations militaires.

Les mêmes raisons ont amené, en 1961, les responsables de la réorganisation des troupes à accepter bien des compromis, pas toujours favorables au rendement de notre armée. Ce problème est-il vraiment intouchable au point d'être considéré comme tabou?

N'est-ce pas plutôt une question de collaboration et de bonne volonté entre notre gouvernement fédéral et les gouvernements cantonaux?

Selon mes informations, des cantons seraient prêts à une telle collaboration.

Mais c'est rarement le chemin le plus facile qui mène à la meilleure solution!

Nous devrions de plus considérer le fait que nous ne disposons pas d'un budget suffisant pour mécaniser toute notre infanterie, qui se trouve être ainsi moins rapide que les autres troupes. Pourquoi alors ne pas puiser dans ses effectifs pour les incorporer dans des unités mécanisées afin de ne pas réduire les formations de cyclistes existantes? En effet, ces dernières sont, sur de courtes distances, déjà plus rapides que les troupes motorisées.

Les cyclistes

Les cyclistes ne sont pas la fierté des cantons; l'effort et l'endurance exceptionnels que demande la propulsion de leur machine est de loin

Fig. 1. — Les cyclistes se déplacent rapidement, même sur des sentiers, et ne représentent pas de but rentable pour l'aviation.

Fig. 2. — ... peu visibles dans le mouvement ...

Fig. 3. — ... leur faculté de se mouvoir dans tous les terrains ...

moins spectaculaire qu'une démonstration de grenadiers, et leur moyen de transport modeste ne leur apporte pas le respect dont profitent les troupes mécanisées.

Néanmoins, ils sont, dans nos manœuvres par exemple, des adversaires des plus redoutables, par leur rapidité silencieuse qui provoque la surprise et même pendant la plus récente guerre, celle du Viêt-nam, a-t-on mentionné assez souvent des succès qui ont été obtenus par des troupes « cyclistes ».

1. *Quelques avantages:*

— la rapidité de déplacement sur le réseau routier du Plateau;
— leur approche silencieuse avant l'engagement (sans leurs moyens motorisés);
— leur faculté de se mouvoir dans tous les terrains;
— la puissance de feu qui correspond à peu près à celle de l'infanterie.
— Envers l'aviation: — ils sont peu visibles dans le mouvement;
  — ils ne représentent pas un but rentable;
  — ils peuvent se camoufler facilement;
  — lors d'un danger atomique, ils peuvent mettre leurs machines sous abris et garder ainsi leur mobilité;
  — l'acquisition, l'entretien et le soutien de leur moyen de transport sont des plus économiques.

2. *Quelques possibilités d'engagement:*

— couvrir une contre-attaque mécanisée dans un terrain propre aux fantassins;
— combattre les aéroportés;
— se battre dans un dispositif défensif à partir de barrages et de points d'appui;
— la guerre de chasse avec des embuscades, des coups de main et des feux de surprise;
— l'occupation de défilés, de cours d'eau et de passages obligés;

Fig. 4. — ... leur approche silencieuse amène la surprise.

— comme réserve, pour occuper des positions préparées à l'avance;
— pour exécuter des coups de main contre des PC, des installations de l'infrastructure ou des transports de soutien.

3. *Quelques désavantages:*

— leur capacité « tout terrain » est handicapée par les véhicules à pneus qui leur sont attribués aujourd'hui; ainsi, la cp lance-mines, par exemple, ne peut pas suivre partout les cp cyclistes, mais il suffirait de lui attribuer quelques « Haflinger » pour combler cette lacune (l'expérience a été faite avec succès dans une école de recrues);
— leur vitesse de déplacement se réduit à celle du fantassin, dès qu'il s'agit de « grimper »;

— la guerre mécanisée actuelle repousse le cycliste dans des missions de caractère défensif;

— la pénurie d'effectifs, vu le manque d'intérêt actuel pour la bicyclette.

VII. Conclusion

L'esprit de corps et l'instinct combatif chez les cyclistes sont spécialement prononcés et soutenus continuellement par l'effort en commun que demande chaque engagement et chaque déplacement. Les cyclistes sont des durs, c'est une troupe qui ne ménage pas ses peines, qui est sûre et résistante à la fatigue.

Les cyclistes seront les premiers à accepter leur sort avec discipline, si pour des raisons militaires valables on devait un jour diminuer leurs effectifs ou même les supprimer.

Mais aussi longtemps que des raisons de caractère politique sont à la base de telles propositions et que toute la question semble être envisagée en tant que solution de facilité, personne ne peut en vouloir aux cyclistes de se défendre, même si ces mesures sont susceptibles de créer quelques difficultés à leurs camarades de la cavalerie.

Colonel R. E. BÜCHLER